



SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 Mai 2016

« *Le Droit d'Entreprendre* »

Simon Associés lance à Grenoble, en partenariat avec [Ecobiz](#), la deuxième édition de l'Innotrophée Start up

SIMON ASSOCIES annonce sa participation à la 2^{ème} édition de « l'InnoTrophée » dans la « catégorie Start-Up ». Cette participation pour la seconde année consécutive permettra au lauréat de bénéficier d'une compétence reconnue, en France et à l'international, dans la création et l'accompagnement de sociétés innovantes. Organisés en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, via son réseau Ecobiz, la journée des InnoTrophées aura lieu le 27 juin 2017.

A PROPOS DE SIMON ASSOCIES

Fondé en 1992, **Simon Associés** est un cabinet d'avocats d'affaires ayant des bureaux intégrés à Paris, Lyon, Montpellier, Nantes, Grenoble, Fort-de-France et Pointe à Pitre. Le cabinet a également organisé dans l'Hexagone le réseau structuré baptisé Simon Avocats.

A l'international, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour de conventions transnationales conclues avec des confrères en Algérie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Colombie, Corée du Sud, Dubaï, Egypte, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis, Hongrie, Ile Maurice, Indonésie, Iran, Italie, Luxembourg, Maroc, Oman, Paraguay, RD Congo, Sénégal et Tunisie.

Au service des entreprises, des dirigeants et de leur activité, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus d'une cinquantaine d'avocats, dont 20 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil comme en contentieux notamment dans les domaines suivants : Fusion Acquisition Cession, Fiscalité, Entreprises en difficulté, Franchise & Distribution Concurrence Consommation, Contentieux Médiation Arbitrage, Immobilier commercial, professionnel et d'Habitation, Construction et Urbanisme, Social & RH, Assurances, Propriété intellectuelle, Droit des Nouvelles Technologies et Droit de la Santé.

simonassociés.com
simonavocats.com
simoninternational.org
lettredesreseaux.com
lettredelimmobilier.com

L'innovation à Grenoble est au cœur de son développement économique et de sa notoriété internationale. Parce que l'innovation ne concerne pas seulement les grandes entreprises, la CCI de Grenoble, le réseau Ecobiz, la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires se sont mobilisés pour identifier, récompenser et promouvoir les entreprises innovantes, en créant en 2010 la première édition des « InnoTrophées ».

Pour cette 8^{ème} édition des « InnoTrophées », 4 catégories sont présentées : start-up, innovation industrielle, innovation partenariale et innovation managériale.

C'est en 2016, à l'initiative du cabinet **SIMON ASSOCIES**, partenaire de l'événement, que naît l'« **InnoTrophée Start-Up** ». Si Paris est devancée par Londres, dans le classement 2016/2017 des Villes européennes du futur, **c'est à Grenoble que l'on dénombre le plus grand nombre de brevets délivrés en France.**

En participant à l'« **InnoTrophée Start-Up** », aux côtés d'Ecobiz Grenoble et d'autres partenaires, **SIMON ASSOCIES, doté d'un département reconnu High Tech IT/IP de plusieurs avocats**, confirme l'importance du lien entre Innovation et Droit permettant ainsi aux jeunes entreprises d'être accompagnées comme toute autre.

Plusieurs prix viendront récompenser le lauréat de cette catégorie, notamment un accompagnement, pour une durée d'un an, juridique par le cabinet **SIMON ASSOCIES**, et comptable, fiscal et social par le cabinet **BBM & ASSOCIES BAKER TILLY**, partenaire de **SIMON ASSOCIES**.

Pour en savoir plus sur l'« InnoTrophée Start-up » :
<https://www.simoninnovation-innotropheestartup.com/>

Contacts media : Juricommunication

Stéphanie Chane-Wai
01 45 00 66 05 - s.chanewai@juricommunication.com